



le 19 octobre 2016

Syndicat Force Ouvrière
Centre Hospitalier de Valenciennes
Avenue Désandrouins
59300 Valenciennes
syndicat-fo@ch-valenciennes.fr
Site Internet : fochv.fr

Objet : Fonctionnement du Bureau de Dialogue Social.

À Monsieur Philippe JAHAN,
Directeur Général du Centre Hospitalier de Valenciennes

Monsieur Le Directeur,

Le lundi 24 octobre 2016 prochain, nous aurons le plaisir de vous rencontrer dans le cadre d'une réunion dont l'ordre du jour concerne le fonctionnement du Bureau de Dialogue Social.

En notre qualité de partenaire social et de par nos propres convictions, nous sommes bien évidemment attachés au Dialogue Social.

Pour autant, nous pensons que l'organisation de ce Bureau de Dialogue Social peut être sur certains points améliorée, points que nous tenons à porter à votre connaissance ici-même à travers une liste plus ou moins exhaustive.

Ne serait-il pas possible de rétablir un calendrier prévisionnel annuel des réunions comme nous le faisons pour le CTE et le CHSCT en début d'année après avoir pris connaissance des desiderata des uns et des autres et d'espérer ainsi une participation plus importante des personnes concernées.

Peut-on envisager de pouvoir réunir ledit Bureau en dehors des dates initialement prévues lorsque l'actualité l'exige. Cela permettrait de tenir un Bureau de Dialogue Social plus en adéquation avec l'actualité d'autant plus s'il s'agit d'un « dossier plus ou moins brûlant ».

Cette demande doit pouvoir émaner tant des partenaires sociaux que des acteurs de la DRH. Les partenaires sociaux ne doivent pas être les seuls à provoquer une réunion dudit Bureau en dehors du calendrier initial. Le dialogue doit être à double sens. Un Dialogue Social « d'urgence » pourrait alors avoir tout son sens.

Une synthèse des grandes orientations politiques et stratégiques de l'établissement pourrait être présentée et discutée en Dialogue Social.

Bénéficier en amont des documents utilisés par les différents interlocuteurs (Powerpoint par exemple) lors de nos réunions nous permettrait d'approfondir notre réflexion de la manière la plus objective possible.

Lorsqu'une question nécessite du temps tant dans la réflexion que dans l'action, il nous semble opportun de bien établir le suivi du dossier en rappelant si possible lors de chaque réunion le point d'avancement dudit dossier.

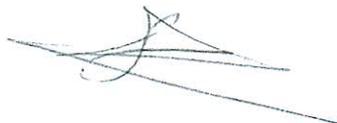
Concernant le tableau support utilisé lors des réunions et pour le rendre plus lisible, il serait souhaitable de l'épurer régulièrement des questions anciennes et déjà réglées et de correctement le remplir des réponses apportées lors de nos réunions.

Espérant recevoir un écho positif de votre part sur cette liste de points pour « perfectionner » selon nous le fonctionnement du Bureau de Dialogue Social, nous vous prions de recevoir Monsieur Le Directeur l'assurance de nos sentiments syndicaux les meilleurs.

Valérie DUBOIS
Secrétaire



David DELRUE
Secrétaire Adjoint



Copie pour information à Madame LYDA-TRUFFIER, Directeur chargé des Ressources Humaines

